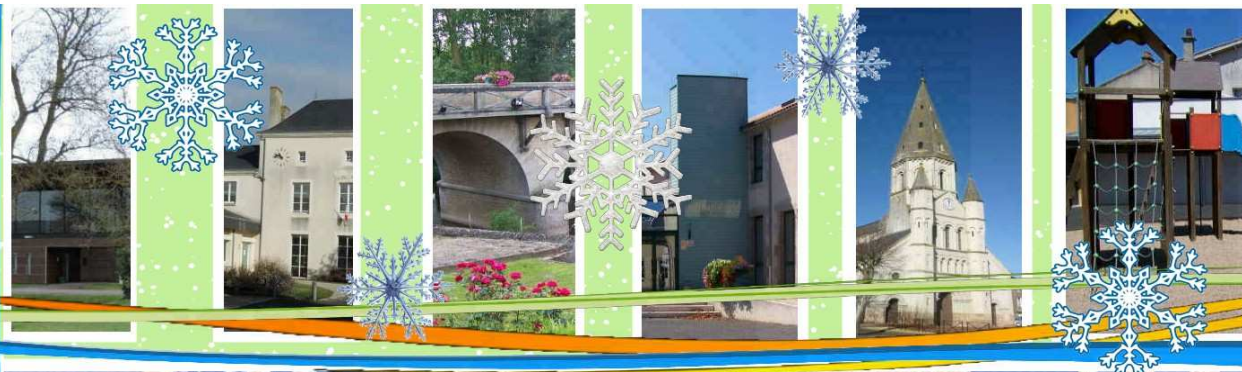




Chères Saint-Varentaises, chers Saint-Varentais,

L'année 2017 fut riche en réflexions, rencontres et engendra deux chantiers majeurs. Le premier est la réalisation de l'aire de jeux des Tonnelles. Suite à une concertation prolifique avec les associations, riverains, enseignants, personnes intéressées, le projet a été réalisé conformément aux attentes du groupe de travail. Il semble que cet équipement vous apporte satisfaction et remplisse les attentes du Conseil Municipal : offrir un lieu de convivialité où les enfants s'amuse, les grands prennent le temps de se parler, de flâner dans un environnement sauvegardé, richesses de notre milieu rural.

Le deuxième est la rénovation énergétique des bâtiments confiés au Centre Socio-Culturel pour y accueillir la petite enfance et l'enfance, permettant également la réalisation d'une halte garderie. Outre la diminution d'émission de gaz à effet de serre, cette réhabilitation thermique autorisera une économie de fonctionnement mais surtout un confort accru pour les utilisateurs.

La mise à l'honneur de notre commune lors des Cré-Actives nous a offert de nombreuses rencontres passionnantes, récits sur notre passé pour certains, réflexions relatives à des aménagements, vision de notre territoire dans les années à venir... Après cette manifestation à l'intérêt substantiel pour notre collectivité, nous avons repris les réunions de quartiers et de villages (à l'exception de deux restant à faire en début d'année), ces échanges ont toujours été constructifs, réalistes, cohérents et ont constitué de réels bons moments pour l'ensemble de l'équipe municipale.

L'année 2018 sera donc consacrée à la réalisation de vos attentes émises lors de nos rencontres, notamment une première tranche de la route de Boucoeur. La réception du chantier de rénovation énergétique ne manquera pas d'engager une réflexion sur la poursuite de mises à votre disposition d'autres espaces au sein de Léonard De Vinci, afin que cet « héritage » communal accroisse encore son attractivité. L'année à venir va permettre une grande opération de rénovation urbaine suite à la convention entre la Communauté de Communes du Thouarsais et l'État. Cette dernière aura pour finalité d'apporter des solutions aux bâtiments en déshérence ou inhabités dans le centre-bourg.

La grande richesse de l'année 2017 pour l'équipe municipale a résidé dans nos multiples rencontres, expression de votre bon sens, de votre cohérence et qui m'inspire cette citation de GANDHI : « *L'homme échoue dans sa quête d'un idéal de vie simple et de pensée supérieure dès qu'il cherche à multiplier ses désirs quotidiens. Le bonheur de l'homme réside dans la satisfaction.* ». Que cette nouvelle année vous offre la force de vous réaliser et la plénitude avec les êtres qui vous sont chers, bonne année 2018.

Le maire, Pierre RAMBAULT

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2017



Le Conseil Municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes :

- Les contrats d'assurance de la commune ont été renouvelés pour les années 2018 à 2021, les sociétés GROUPAMA ASSURANCES et SMACL ont été retenues pour les différents lots.
- La commune a adhéré au Centre Régional des Énergies Renouvelables pour l'année 2018, cette adhésion de 300 € permet notamment à la collectivité d'obtenir gratuite-

ment des études de potentiel techniques et financières sur des installations photovoltaïques, solaire thermique ou bois énergie à mettre en œuvre sur les bâtiments communaux.

- La mise en place d'une convention de partenariat entre la commune, le SDIS 79, le Centre Socioculturel du Saint-Varentais et les écoles de la commune a été validée afin de permettre la prise en charge ponctuelle des enfants des sapeurs-pompiers volontaires, à l'accueil périscolaire ou à

la cantine, lorsque celle-ci n'était pas prévue initialement en cas d'engagement dans une opération de secours. Ce partenariat doit permettre une plus grande disponibilité opérationnelle des sapeurs pompiers volontaires.

- Le Conseil Municipal a renouvelé son soutien au projet éolien du Saint-Varentais et a donné un avis favorable pour l'étude d'un investissement de la commune au capital de la société de projet SAINT VARENTAIS ENERGIES.

ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de rénovation de l'éclairage public sont terminés, 358 lanternes équipées de lampes à vapeur de mercure (interdites en 2015) ou vétustes ont été remplacées sur un parc de 483 points lumineux. 35 horloges astronomiques ont été posées sur les postes de comptage. Le montant total des travaux, échelonnés sur les exercices 2015 à 2017, s'élève à 114 684 € T.T.C. Ceux-ci ont bénéficié des subventions suivantes :

- 7500 € de l'ADEME en 2015,
- 7 500 € de la Région Nouvelle-Aquitaine en 2015,
- 24 554 € du SIEDS de 2015 à 2017.

Ces travaux, couplés à une réduction de la durée journalière de l'éclairage, ont permis de diminuer les consommations d'énergie de plus de 40 % entre 2013 et 2016.

RÉUNIONS PUBLIQUES DE QUARTIER

Voici les dernières dates des réunions publiques de quartier. Pour rappel, ces réunions permettront de recueillir les avis et les positions des habitants sur les réalisations et les projets menés mais également de connaître les attentes et les difficultés au quotidien, de présenter les grandes orientations et les réalisations sur la ville.

Ces échanges seront l'occasion pour les élus de répondre, de façon précise, aux questions. Les prochaines dates des réunions publiques de quartier sont prévues le :

- **Lundi 15 janvier, 19h** → Le Chillou
- **Lundi 29 janvier, 19h** → Place du 14 juillet, Rue du Bois de la Porte, Route de Pierrefitte, Rue de la Préfecture, Chemin de Maunouet, Rue de la Poste, Route de Glénay.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Afin de connaître les effectifs exacts des élèves pour l'année scolaire 2018/2019, il est demandé aux parents des enfants nés en 2015 et 2016, qui souhaiteraient scolariser leur enfant pour la rentrée de **septembre 2018**, **de se préinscrire à la Mairie** avant le **31 janvier 2018**. Les inscriptions définitives se feront ultérieurement en mai 2018.

CONTACT : « Mairie de Saint-Varent »

Tél. : 05 49 67 62 11 - villlesaintvarent@wanadoo.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année le forum des associations aura lieu le **samedi 3 février** prochain. Les membres du bureau des associations Saint-Varentaises sont invités à participer à un forum, le thème de cette année est le « **SDIS 79** ».



Voici les animations du mois de janvier, proposées par le service Comm'GénérationS, du CIAS. Ces animations sont à destination des personnes retraitées. L'inscription est **obligatoire** : **Elisabeth** au 05 49 66 76 64 et **Vanessa** au 05 49 66 76 65. Si vous n'avez pas de moyen de transport, il est possible d'aller vous chercher, moyennant une participation de 3,00 €.

Date	Horaire	Animations	Tarif
Mercredi 10	14h30	Cirque Medrano , Place Lavault à Thouars	12 ou 20 €
Jeudi 18	14h30	Mandala et Galette des Rois , CIAS à Saint-Varent	2 €
Mardi 23	14h30	Bowling , Bocapole à Bressuire.	6 €



ÉTAT CIVIL

IRIS, née le 25 novembre 2017,
au foyer de M^{me} Jessica &
M. Antony BRETON.

LOUIS, né le 3 décembre 2017,
au foyer de
M^{me} Celine MOINARD &
M. Freddy OBLE.

LE COMITÉ DE RÉDACTION
VOUS SOUHAITE UNE
EXCELLENTE ANNÉE 2018.

LE NOVIHÉRIA est le bulletin municipal rédigé par les membres de la commission « **Information et Communication** ».

Afin d'éditer le maximum de renseignements, les différentes associations sont invitées à communiquer leurs actualités.

Pour le bulletin du mois de **Février 2018**, toutes informations devront être transmises avant le **15 janvier 2018**.

MAIRIE :

Tél : 05 49 67 62 11

Courriel :

villessaintvarent@wanadoo.fr

MÉDIATHÈQUE :

Tél : 05 49 67 54 41

Courriel :

bibliothequestvarent@wanadoo.fr



ET SI ON SORTAIT...

MARDI 17 JANVIER - « RACONTE-MOI... LA CHINE »

A **16h30**, séance mensuelle pour les enfants à partir de 3 ans, avec un atelier de création. Gratuit, sur inscription.

RÉSERVATIONS : « **Médiathèque municipale** » - Tél. : 05 49 67 54 41.



SAMEDI 20 JANVIER - CONCOURS DE BELOTE - A 13h30, à la salle des fêtes de Saint-Varent. Organisé par les « Anciens Combattants ».



« LE PARTAGE DES PATATES »

Un vieil homme, paysan fatigué, était assis dans un fournil avec son petit fils. Il faisait bouillir les pommes de terres pour les cochons dans un énorme chaudron noirci. Au chaud près des flammes, il lui dit :

« Viens mon petit. Tu vois, moi, à ton âge, je travaillais déjà. Je n'ai pas connu ma mère, morte quand j'étais petit. Mon père pauvre commis agricole m'a enlevé de l'école à huit ans et m'a mis au travail dans des fermes. Je gardais les animaux, nettoyais les étables, ramassais les betteraves et couchais dans le cellier sur une paille. Bien des années plus tard je suis parti au service militaire trois ans au Maroc, puis au retour je suis parti quatre ans à la guerre à Verdun. Ta grand-mère m'a attendu tout ce temps. Tu vois quand j'étais commis, en faisant bouillir les patates j'en prenais une que j'épluchais et la mangeais tellement j'avais faim. Je ne sais si c'est le souvenir de la faim mais je n'ai jamais mangé quelque chose d'aussi bon depuis. Tiens goûte mon petit ».

C'est vrai que cette patate à cochons parut très bonne au petit garçon. Le vieil homme lui dit : « Tu la trouves bonne ? Eh bien tu vois, c'est l'hiver et les fêtes de fin d'années sont proches, vas chercher près du pont, au bord du ruisseau le petit qui vit dans la roulotte avec ses parents qui font des paniers ».

Sitôt dit, sitôt fait. Le petit de la roulotte s'installa près du chaudron et dégusta les patates à cochons. Les trois semblaient heureux de partager ces patates à cochons. Le vieil homme dit à son petit fils : « Souviens toi toujours petit, il y a toujours une patate pour ceux qui ont faim. S'il n'y en a qu'une, coupe la en deux mais partage ». Le petit garçon écoutait son grand-père et 60 ans plus tard se souvint encore du partage des patates.

Guy RAMBAULT